

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0045126

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

1868Y
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7576 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HADDOUCHE ARISS

Date de naissance : 28 NOVEMBRE 59

Adresse : VILLA F 111 Cité EL HADDA
AGADIR

Tél. : 0661942618 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Saïda DOUAB
Médecin Généraliste
Hôpital Haasan II Agadir

Date de consultation : 17/10/2023

Nom et prénom du malade : HADDOUCHE NAR Age: 10ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Palpitations

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 164022 Le : 17/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : MUPRAS

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie M22-0045126

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 7576

Nom de l'adhérent(e) HADDOUCHE

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.10.20	C	1	G	 Dr. Saïda DDJAB Médecin Généraliste Hôpital Haasan II Agadir

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE ET RADILOGIE M. B. EL YOUSSEF Médecin les beldi Ghennoun, Essalam AGADIR 52 - 22 34. 34 4 May - 85 32 32 34</i>	17/10/2008	B.666	750,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	214333552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	114333553

[Création, remont, adjonction]

A diagram showing a 10x10 grid of numbered circles. The numbers range from 1 to 8, with some values appearing multiple times. The grid is bounded by arrows pointing North (H), South (B), East (G), and West (D). The numbers are arranged as follows:

- Row 1: 1, 2, 1, 2, 3, 2, 1, 2, 3, 4
- Row 2: 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
- Row 3: 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23
- Row 4: 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33
- Row 5: 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43
- Row 6: 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53
- Row 7: 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63
- Row 8: 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73
- Row 9: 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83
- Row 10: 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Saïda DOUAB
Médecin Généraliste
Hôpital Haasan II Agadir

ORDONNANCE

Le : 17/10/23

Nour HADDOUCHE

famie : - NFS

- Glycémie

- Hb glycémie

- ferritin

- TSH

LABORATOIRE Dr. RAMOUNI
d'Analyses Médicales

53, Av Abdellah Guenoun, Essaouira
Tél : 06 28 22 22 36 / Fax : 06 28 22 22 36

Dr. Saïda DOUAB
Médecin Généraliste
Hôpital Haasan II Agadir

LABORATOIRE RAHMOUNI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر الرحموني للتحاليلات الطبية

Dr. Rahmouni Khalid

Pharmacien Biologiste

Lauréat de L'Université d'état de Médecine de Samara

Ancien attaché au CHU Ibn Rochd de Casablanca

Spécialiste en : Hématologie – Biochimie – Immunologie – Bactériologie – Virologie – Mycologie – Parasitologie

د.الرحموني خالد

صيدلي احياني

خريج جامعة الدولة للطب بسامارا

ملحق سابق بالمركز الاستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

AGADIR le: 17/10/2023

FACTURE N° 3060/2023

Médecin

Docteur DOUAB SAIDA

Nom du patient

ENF HADDOUCHE NOUR

Examens

- NFS- GLY- HBA1CD10- FERRI- TSH3G

Cotation

B 666 + PC25

Montant

750,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: SEPT CENT CINQUANTE DIRHAMS

LABORATOIRE DR. RAHMOUNI
d'Analyses Médicales
53, Av Abdellah Guenoun, Essalam
AGADIR
Tél : 05 28 22 36 36 / Fax : 05 28 22 22 36

043062470

ICE : 001957083000091 – IF : 24831257

Adresse : 53, Av Abdellah Guenoun, Essalam , Agadir

Tél : 05 28 22 36 36 / Fax : 05 28 22 22 36 - E-mail : laboratorerahmouni@gmail.com



LABORATOIRE RAHMOUNI D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر الرحموني للتحاليلات الطبية

Dr.Rahmouni Khalid

Pharmacien Biologiste

Lauréat de L'Université d'état de Médecine Samara
Ancien attaché au CHU Ibn Rochd de Casablanca

د.الرحموني خالد

صيدلي إحيائي

خريج جامعة الدولة للطب بسامارا
ملحق سابق بالمركز الإستشفائي ابن رشد بالدار البيضاء

Spécialiste en : Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Mycologie - Parasitologie

Prélèvement du : 17/10/2023 à 08:34

Résultats édités le: 17/10/2023



ENF HADDOUCHE NOUR

Dossier N° 22F326

Prescripteur: Docteur DOUAB SAIDA

Page: 1/2

HEMOGRAMME (Sur Automate Sysmex XN-L)

NUMERATION SANGUINE

			Valeurs de référence	20/12/22 - 12:58
GLOBULES BLANCS.....	6 050	/mm ³	4 000 à 14 500	9910
GLOBULES ROUGES.....	4,47	M/mm ³	3,90 à 5,20	4,46
HEMOGLOBINE.....	12,2	g/dL	11,1 à 14,7	11,9
HEMATOCRITE.....	37,6	%	32,0 à 45,0	35,8
VGM.....	84,1	μ ³	75 à 95	80,3
TCMH.....	27,3	pg	25 à 33	26,7
CCMH.....	32,4	g/dL	31,0 à 37,0	33,2
PLAQUETTES.....	230	10 ³ /mm ³	166 000 à 395 000	284

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.....	37,4	%		
Soit	2 263	/mm ³	1 500 à 8 000	6699
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	5,6	%		
Soit	339	/mm ³	0 à 500	337
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,3	%		
Soit	18	/mm ³	0 à 100	50
LYMPHOCYTES.....	48,6	%		
Soit	2 940	/mm ³	1 000 à 7 000	2368
MONOCYTES.....	8,1	%		
Soit	490	/mm ³	150 à 1 300	456

ABORATOIRE Dr. RAHMOUNI
d'Analyses Médicales
53, Av Abdellah Guenoun, Essalam
AGADIR
Tél : 05 28 22 36 36 / Fax : 05 28 22 22 36



Adresse : 53, Av Abdellah Guenoun, Essalam, Agadir

Tél : 05 28 22 36 36 / Fax : 05 28 22 22 36 - E-mail : laboratorerahmouni@gmail.com

Prélèvement du : 17/10/2023 à 08:34

Résultats édités le: 17/10/2023



ENF HADDOUCHE NOUR

Dossier N° 22F326

Prescripteur: Docteur DOUAB SAIDA

Page: 2/2

BIOCHIMIE SANGUINE

GLYCEMIE A JEUN.....: 0,95 g/l 0,70 à 1,10
5,28 mmol/l 3,89 à 6,12

HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c..... 5,40 % 4,00 à 6,00 %

(Technique :HPLC BIORAD D-10)

Interprétation

- 4 à 6 :Intervalle non-diabétique
- 6.5 :Excellent équilibre glycémique(DNID)
- 7.0 :Excellent équilibre glycémique(DID)
- 8 à 9 :Assez bon équilibre glycémique
- 9 à 10 :Equilibre glycémique médiocre/Action corrective suggérée
- > 10 :Mauvaise équilibre glycémique

FERRITINE SERIQUE.....: 7,97 ng/ml (*) 20,00 à 200,00 ng/ml

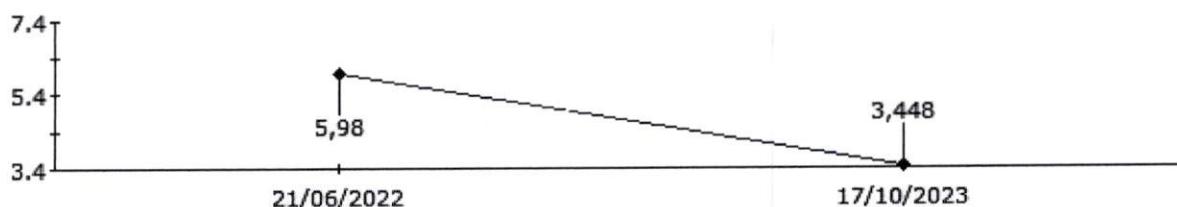
(Vidas Biomérieux)

Antécédent du 21/06/22 - 07:46 : 8,12 ng/ml

HORMONOLOGIE

TSH 3G.....: 3,448 µIU/ml 0,34 à 5,60 µIU/ml
(BECKMAN COULTER ACCESS2)

Antécédent du 21/06/22 - 07:46 : 5,980 µIU/ml



LABORATOIRE DR. RABBOUDI
d'Analyses Médicales
53, Avenue Guenoun, Essaouira
Tél: 05 22 22 22 36 / Fax: 05 22 22 36
Total de tests: 2
AGDR: 2